

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 JUIN 2025

OBJET : Délibération pour valider le choix du prestataire pour l'acquisition de l'épareuse

Le dix juin deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE.

Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Serge BLANC
Convocation en date du : 24 mai 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : BARBAN Daniel (pouvoir à GRAS Julien), GIRAUD Sylvie, HELSEN Véronique,

ABSENTS : AUBERT Sylvain, CATELAN Richard

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises dans le cadre de l'acquisition d'une épareuse :

	SAMA 05 Kuhn Pro-Longer 5683 SP	SAMA 05 Kuhn Pro-Longer 5683 LP	ALPES OCCASION SERVICE Noremat optima M 56	ALPES OCCASION SERVICE SMA cobra 560 L	GARAGE ALLEMAND SMA Lynx 2453 P
Puissance	1 000 tr/min	1 000 tr/min	2 000 tr/min ou 540 tr/min	1 000tr/min ou 540tr/min	1 000tr/min
Puissance au rotor	83 ch	83 ch	75 ch	82 ch	82 ch
Largeur broyage	60 fléaux	60 fléaux	60 fléaux	60 fléaux	60 fléaux
Portée horizontale	5.60 m	5.60 m	5.60 m	5.60 m	5.30
Poids	1 865 kg	2 000 kg		1 900 kg	2 100 kg
Prix TTC	51 480 €	57 120 €	61 080 €	53 760 €	61 200 €

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 février 2025 pour étudier les différents devis. Trois propositions ont été retenues dans l'attente d'un complément de renseignements à obtenir, notamment les délais de livraison et la comptabilité avec notre tracteur.

- Kuhn SP 5683 pour 51 480€ TTC
- Noremat optima pour 61 080€ TTC
- SMA Cobra 560L pour 53 760€ TTC

Deux présentations ont été organisées pour voir les différentes solutions :

- Le 22 mai 2025 à la Mairie de Saint-Bonnet-en -Champsaur en fin d'après-midi
- Le 24 mai 2025 à l'Antenne du Département 05 à Saint-Firmin dans la matinée

Au vu des éléments ci-dessus et des délais de livraison, Mr le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise Alpes Occasion Service pour l'épareuse SMA Cobra 560L.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise ALPES OCCASION SERVICE pour l'épareuse SMA cobra 560L d'un montant de **53 760 € TTC**
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN